



Situation des 6 stations de prélèvement pour la biologie le long du bassin versant du Boiron.

Bonne qualité des eaux du Boiron

En 2017, la qualité biologique est à nouveau bonne jusqu'au lac. Une exception cependant sur la station « Bois Billens » où elle repasse en classe moyenne. Cependant, une tendance à l'amélioration sur cette station se confirme depuis le début du projet. Comme l'indique la légende de la carte, la plupart des stations montrent des classes de qualité proches de la limite moyenne / bonne. D'une année à l'autre, une station peut ainsi varier d'une classe à l'autre en raison de l'absence ou de la présence d'un groupe spécifique de petite faune aquatique.

Depuis 2005, la diversité des insectes les plus sensibles à la qualité de l'eau a globalement doublé sur les stations les plus en aval. Plusieurs espèces se sont ainsi bien installées sur tout le cours du Boiron, même si pour certaines, leur présence est encore sporadique ou uniquement observée en petit nombre. Par exemple, l'éphémère *Ecdyonurus torrentis* est retrouvée à la station lac dès 2009. Ces insectes sensibles sont par contre toujours plus abondants et plus diversifiés à l'amont du bassin versant.

L'amélioration de la qualité de l'eau en termes de pesticides est très significative depuis 2005. Le pourcentage des substances dont la concentration dépasse la norme de 0.1 µg/l reste à un niveau très bas en 2017.



ÉDITORIAL

Résultats concrets

Le projet Boiron dans sa troisième phase est en parfaite adéquation avec l'attente sociétale forte, revendiquant un respect encore plus important de la ressource « Eau ».

Passant d'avant-gardiste à actuel, ce projet regroupe des agriculteurs, le Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI) et la Direction générale de l'environnement (DGE). Il est une vitrine des efforts intenses et sur une longue période de la collaboration entre les milieux agricoles et les instances cantonales et fédérales.

Les résultats prouvent que la démarche déployée de réduction des usages des produits phytosanitaires est valable. Ses effets se retrouvent dans les analyses des cours d'eaux.

L'avenir est dans la recherche pratique de moyens permettant encore de diminuer le recours à certains produits de protection des plantes (PPH), spécialement dangereux pour l'homme et la vie aquatique.

La Confédération continue à soutenir ce projet pour une nouvelle période de 6 ans. Des éléments novateurs vont être intégrés: une carte des risques est en cours d'élaboration, permettant de localiser les zones à risques élevés, y compris le risque diffus, en lien avec l'emploi de PPH.

Relayant le plan d'action phytosanitaire fédéral entré en vigueur en 2017, le Canton de Vaud travaille en concertation avec les milieux agricoles et les autres parties prenantes à l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action phytosanitaire vaudois.

Le projet Boiron met en évidence l'intérêt prépondérant de préserver la ressource « Eau » au travers d'actions pratiques, pragmatiques et efficaces à l'échelle cantonale.

Certaines personnes quittent le projet, faisant le choix d'une nouvelle orientation à leur vie professionnelle comme Anne-Laure Vanolli et Myriam Charollais ou partant à la retraite comme Raymond Vallier et Philippe Vioget. L'équipe du projet tient à remercier très chaleureusement ces personnes pour leur contribution importante au plein succès du projet et se reconstitue en intégrant Pascal Mayor, nouveau président du comité de pilotage.

Pascal Mayor
Service de l'agriculture et de la viticulture

BILAN ET PERSPECTIVES

Evolution des pratiques agricoles

Le Boiron, comme projet pilote, a permis le test de démarches et de procédés qui visent à minimiser le risque environnemental lié à la protection des eaux, tout en assurant une productivité. Ce mode de fonctionnement a été repris dans le cadre du plan d'action phytosanitaire de la Confédération, ainsi que des mesures incitatives spécifiques à l'arboriculture, à la viticulture et à la production de betteraves à sucre qui viennent compléter les incitations déjà en vigueur.

Pour l'arboriculture et la viticulture, ces nouvelles contributions fédérales incitent à une utilisation réduite des fongicides. Ces applications n'avaient pas été abordées dans le cadre du Boiron vu que l'objectif principal visait les herbicides. Les nouvelles mesures fédérales concernant les herbicides étant moins incitatives que celles du projet Boiron, elles ne devraient, par contre, pas avoir un impact important sur la participation à ce projet.

En ce qui concerne la production de betteraves sucrières, cette dernière n'avait pas été incluse dans les mesures du projet Boiron, vu le peu de surfaces dans le bassin. Les mesures fédérales complètent donc idéalement cette situation, en proposant des incitations pour la réduction de l'utilisation des herbicides et des fongicides dans cette culture.



INTERVIEW

Alain Rochat, agriculteur et viticulteur à Yens

Alain Rochat exploite un domaine de 48 hectares à Bussy-Chardonney, comprenant des terres ouvertes, des prairies, de la vigne, des noyers, des vaches allaitantes ainsi qu'un élevage de poulets d'engraissement.

Que pensez-vous de la station de lavage des pulvérisateurs de Denens ?

Quand cette installation a été mise en place, c'était d'actualité pour moi. Quelque temps plus tard, je me suis équipé d'un pulvérisateur muni d'un bac de rinçage et des buses adaptées au nettoyage de l'intérieur de la cuve de remplissage. Depuis que je possède ce nouvel équipement, je rince mon matériel directement dans mes champs, ce qui me permet de passer d'un herbicide à un fongicide sans aller nettoyer mon pulvérisateur à la station de Denens.

Avez-vous renoncé aux herbicides ?

Oui, j'y ai renoncé sur 95 % de mon exploitation. J'applique un fongicide ou un herbicide uniquement pour protéger la culture et reprendre le contrôle de la végétation si je n'arrive plus à intervenir mécaniquement. Je tiens à préciser que c'est grâce au projet Boiron que j'ai commencé à renoncer aux produits phytosanitaires. Des collègues y ont adhéré avant moi et j'ai pu constater que leurs cultures étaient propres, ce qui a été un exemple pour moi. Dans le cadre du projet Boiron, je me suis inscrit aux mesures sans herbicides, semis croisés et sans passage. Je rappelle que dans le programme sans herbicides, le glyphosate est interdit, même en interculture.

Pour quelles raisons n'envisagez-vous pas une reconversion en agriculture biologique ?

Je n'envisage pas de le faire actuellement, car je trouve important de pouvoir intervenir comme je le souhaite sur mes cultures. Je veux être libre de mes propres choix. Je suis producteur et j'estime que si j'ai investi dans des travaux

aux champs et dans l'achat de semences, je dois pouvoir prendre soin de mes cultures en les traitant avec des produits chimiques ou naturels. Si une année est particulièrement humide à cause des précipitations abondantes, je n'ai pas envie de laisser perdre mes récoltes. Mon but premier n'en reste pas moins de faire des cultures sans produit chimique et surtout propres à la consommation.

Que pensez-vous de la manière dont les terres sont exploitées actuellement ?

Pour moi, il est primordial de prendre en compte l'activité qui se déroule sous nos pieds, élément qui est malheureusement très souvent oublié. Dans le futur, il faudra impérativement se préoccuper du développement de la vie des micro-organismes des sols et tout mettre en œuvre pour préserver leur activité.

Avez-vous une anecdote à raconter ?

Il y a 40 ans, quand mon père labourait ses terres, je me souviens que derrière la charrue, des nuées de mouettes venaient se poser pour manger des vers de terre. Lorsque j'ai repris l'exploitation en 1993, j'ai pris conscience qu'il n'y avait plus d'oiseaux présents dans les champs. Depuis la mise en place de mes nouvelles pratiques sans herbicide, j'ai constaté un développement des vers de terre et par conséquent, le retour des mouettes.

